

حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ مَسْلَمَةَ، عَنْ مَالِكٍ، عَنْ أَبِي الزِّنَادِ،
 عَنِ الْأَعْرَجِ، عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ - رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ - أَنَّ
 رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ " الصَّيَامُ جُنَّةٌ،
 فَلَا يَرْفُثُ وَلَا يَجْهَلُ، وَإِنْ أَمْرُ قَاتِلِهِ أَوْ شَاتِمِهِ فَلْيَقْلُ
 إِنِّي صَائِمٌ. مَرَّتَيْنِ، وَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ نَخْلُوفُ فَمِ
 الصَّائِمِ أَطِيبُ عِنْدَ اللَّهِ تَعَالَى مِنْ رِيحِ الْمِسْكِ، يَتْرُكُ
 طَعَامَهُ وَشَرَابَهُ وَشَهْوَتَهُ مِنْ أَجْلِ، الصَّيَامُ لِي، وَأَنَا
 أَجْزِي بِهِ، وَالْحَسَنَةُ بِعَشْرِ أَمْثَلِهَا ".



Rapporté par Abu Huraira : Le Messenger
 d'Allah (ﷺ) a dit : « Le jeûne est une
 protection (ou un écran, ou un abri). Donc,



celui qui jeûne doit éviter d'avoir des relations avec sa femme et ne pas agir de façon stupide ou grossière. Si quelqu'un se dispute ou l'insulte, il doit lui dire deux fois : 'Je jeûne.' » Le Prophète (ﷺ) a ajouté : « Par Celui qui détient mon âme, l'odeur de la bouche du jeûneur est meilleure auprès d'Allah que le parfum du musc. (Allah dit à propos du jeûneur) : 'Il a abandonné sa nourriture, sa boisson et ses désirs pour Moi. Le jeûne est pour Moi, donc Je récompenserai (le jeûneur) pour cela, et la récompense des bonnes actions est multipliée par dix.' »